



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 89131

Texte de la question

M. Jean-Claude Thomas attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les dispositions prises par le Gouvernement en matière de sécurité et plus particulièrement sur la question de l'équipement des villes au moyen de caméras de surveillance. Il semble qu'un budget soit réservé à cet effet afin de doter les communes qui le souhaitent de caméras de surveillance. Qu'en est-il d'une ville comme Reims ? Les élus de la majorité municipale ont-ils déposé des dossiers d'aide financière afin d'être équipés ? Si oui, il lui demande de lui préciser la progression du nombre d'installations de cet équipement sur la ville de Reims depuis janvier 2009.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Thomas](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89131

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10178

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)